



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE D'AUTORISATION POUR UN USAGE CONDITIONNEL**

AVIS est par la présente donné par la soussignée, greffière adjointe, que lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu à 19h30 le mardi 17 mai 2022 au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal prendra en considération la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante et entendra toute personne intéressée relativement à ladite demande.

### **13, MONTÉE SAINT-RÉGIS – LOT 2 428 957 DU CADASTRE DU QUÉBEC – ZONE P-527 DÉLIMITÉE AU PLAN DE ZONAGE DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1528-17**

Demande d'usage conditionnel numéro 2022-00007 conformément aux dispositions du Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 1534-17. La demande est présentée par le Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries.

#### ***Nature et effet de la demande d'usage conditionnel demandée***

Le requérant présente une demande pour un usage conditionnel afin d'agrandir l'école Vinet-Souigny par l'ajout de six (6) classes sur deux (2) étages dans la cour arrière de l'école située au 13, montée Saint-Régis.

La demande, si elle est accordée, aura pour effet de permettre l'agrandissement de l'école sur deux (2) étages et qui reposera sur des pieux, dont la hauteur sera semblable à la partie existante de l'école avec des dimensions pour l'agrandissement d'environ 13,33 mètres par 25,54 mètres, et ce, pour toute la durée de son existence.

Donné à Saint-Constant, ce 29 avril 2022.

Me Geneviève Noël  
Greffière adjointe